

Uniformes militaires : La Tunisie contrainte de recourir à des fournisseurs étrangers

Mar 30, 2021



L'affaire a fait couler beaucoup d'encre. Ce sont des sociétés turques et chinoises qui fabriquent les uniformes de nos soldats. Pour le ministère de la Défense, les fournisseurs tunisiens ne répondent pas ou peu aux appels d'offres qu'il lance.

Le ministère de la Défense nationale a indiqué, lundi 29 mars, que durant les trois dernières années, 73% des marchés publics du secteur d'activité relatif aux uniformes militaires sont accordés aux fournisseurs locaux, rapporte l'agence TAP.

Dans une mise au point publiée lundi, le département de la Défense a tenu à préciser que le recours aux fournisseurs étrangers n'est envisagé que lorsque le marché local n'est pas en mesure de répondre à la demande.

Cette mise au point intervient après un post publié par le président de la Fédération tunisienne du Textile, Nafaa Ennaifer sur sa page Facebook,

dans lequel il a fait savoir que le ministère de la Défense a procédé à une première consultation auprès de deux entreprises chinoises, deux autres entreprises turques et une seule entreprise tunisienne pour l'acquisition de 180 mille uniformes de combat par an moyennant un accord-cadre, d'une durée de trois ans.

Selon lui, cela allait priver les entreprises tunisiennes d'une transaction d'un montant entre 70 à 75 millions de dinars sur 3 ans.

Le ministère de la Défense favorise les produits locaux et exhorte les producteurs tunisiens, depuis 2017, à participer à des accords-cadres renouvelables. Il les incite également à se mettre au diapason des exigences techniques de manière à réaliser des lignes de production performantes, souligne la même source.

« L'exigence de répondre aux normes requises et l'aptitude à satisfaire les besoins exprimés en temps réel et au meilleur coût reste décisive pour trancher entre les soumissionnaires », affirme le ministère de la Défense, faisant remarquer que la participation des producteurs locaux a été faible et non conforme dans la majorité aux normes techniques fixées en coordination avec le Centre technique du textile.